

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 14/08/2024 - 19859 - 2006 B 20032 - 487 868 689 - ID LOG

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 162 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIX

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 8 7 8 6 8 6 8 9 0 0 0 1 8

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31122023	N-1 31122022
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ*	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (I) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	5 312 920	AS	4 838 194	474 726
	Autres immobilisations corporelles AT	1 045 654	AU	626 650	419 004
	Immobilisations en cours AV	5 000	AW		5 000
	Avances et acomptes AX	42 297	AY		42 297
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU	1 380 348	CV	986 528	393 820
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières* BH		BI		
	TOTAL (II) BJ	7 786 221	BK	6 451 372	1 334 848
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL	352 467	BM		352 467
	En cours de production de biens BN		BO		
	En cours de production de services BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	3 546 408	BY		3 546 408
	Autres créances (3) BZ	645 276	CA		645 276
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	60 680	CG		60 680
	Charges constatées d'avance (3)* CH	13 611	CI		13 611
	TOTAL (III) CJ	4 618 444	CK		4 618 444
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		12 404 665	1A	6 451 372	5 953 293
			1B		5 692 729
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS ID LOG</u>				Néant ☐ *		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>1 630 176</u>)			DA	1 630 176	1 630 176
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	7	7
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	163 017	163 017
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG	666 875	679 571
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(1 281 331)	(12 695)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 178 744	2 460 076
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	143 000	209 015
	Provisions pour charges			DQ	311 178	329 853
	TOTAL (III)			DR	454 178	538 868
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		59 860
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV	1 031 493	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 190 592	1 822 198
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 088 314	749 492
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		62 233
	Autres dettes			EA	9 969	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	4 320 370	2 693 785	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 953 293	5 692 729	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 320 370
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		59 860

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG							Néant ☐ *		
		Exercice N					Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	102 573	FB		FC	102 573	55 001	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	14 684 382	FH		FI	14 684 382	14 351 214	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 786 956	FK		FL	14 786 956	14 406 216	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		16 666	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	99 434	151 452	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 768	499	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	14 888 159	14 574 835
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 330 835	1 543 331	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(35 941)	(29 139)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 983 367	8 604 426	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	280 556	297 469	
	Salaires et traitements*					FY	3 321 226	3 028 529	
	Charges sociales (10)					FZ	997 893	998 888	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI) HS - dotations aux provisions*					GA	303 341	240 190
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		13 000
	Autres charges (12)					GE		74	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	15 181 279	14 696 771
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(293 119)	(121 935)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN		2 491	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP		2 491	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	868 152		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	106 722	57	
	Différences négatives de change					GS	3 690		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	978 564	57	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(978 564)	2 434	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 271 684)	(119 501)	

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	96 855	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	96 855	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	9 646 550	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 646 550	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(9 646) 96 305	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(10 500)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	14 888 159 14 674 182	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	16 169 491 14 686 878	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(1 281 331) (12 695)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	1J		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	1K	106 722 57	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX		
	(9) Dont transferts de charges	RC		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5	A1	14 744 53 751	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A2		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A3		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A4		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	joindre en annexe) :			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le		Exercice N	
	penalité non déductible		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
charges sur exercices antérieurs		605		
		9 041		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	



COPIE
Certifiée
Conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' shape followed by a horizontal line extending to the right.

ID LOG SAS

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le

31 décembre 2023

Montants exprimés en EUR



Table des matières

1	Faits caractéristiques	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.2	Evènements post-clôture	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	ACTIF	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations incorporelles	4
3.1.3.1	Evaluation	4
3.1.3.2	Amortissement	4
3.1.3.3	Dépréciation des immobilisations incorporelles	5
3.1.4	Immobilisations corporelles	5
3.1.4.1	Evaluation	5
3.1.4.2	Amortissement	5
3.1.5	Immobilisations financières	6
3.1.5.1	Titres de filiales et participations	6
3.1.5.2	Dépréciations des titres	6
3.1.5.3	Créances immobilisées	7
3.1.6	Stocks	7
3.1.6.1	Etat des stocks	7
3.1.6.2	Valorisation des stocks	7
3.1.6.3	Dépréciation des stocks	7
3.1.7	Créances	7
3.1.7.1	Classement par échéance	7
3.1.7.2	Dépréciation des créances	8
3.1.7.3	Détail des principaux produits à recevoir	8
3.1.8	Valeurs mobilières et disponibilités	8
3.1.9	Comptes de régularisation	8
3.1.9.1	Charges constatées d'avance	8
3.1.10	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	8
3.2	PASSIF	9
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	9
3.2.2	Capital	9
3.2.2.1	Mouvements de l'exercice	9
3.2.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	9
3.2.3	Provisions pour risques et charges	10
3.2.3.1	Tableau des provisions pour risques et charges	10



3.2.4	Dettes financières	11
3.2.4.1	Classement par échéance	11
3.2.4.2	Emprunt et dettes financières divers	11
3.2.5	Autres dettes	11
3.2.5.1	Classement par échéance	11
3.2.5.2	Charges à payer	11
3.2.6	Comptes de régularisation	12
3.2.6.1	Produits constatés d'avance	12
4	Informations relatives au compte de résultat	13
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	13
4.2	Résultat financier	13
4.3	Résultat exceptionnel	14
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	14
4.4.1	Transfert de charges	14
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	14
5	Autres informations	15
5.1	Engagements financiers	15
4.4.3	Autres engagements	15
4.4.3.1	Engagements reçus des partenaires	15
4.4.3.2	Engagements donnés	15
4.4.3.3	Autres	15
4.5	Effectif moyen	15
4.6	Engagement formation au titre du CPF	16
4.7	Rémunération des dirigeants	16



1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La société ID LOG exerce son activité de prestations de traitement logistique, de transport, de stockage de marchandises au bénéfice des Marques du Groupe.

Dans une dynamique de marché difficile, la chute de chiffre d'affaires de la société ID LOG est principalement liée à la baisse des volumes d'activité de la Marque Okaidi.

Nous vous rappelons les principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé:

Absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés, commissaire aux comptes de la société, par la société BAKER TILLY STREGO - Décision du 12/06/2023

Par décision du 12/06/2023, il a été constaté la poursuite du mandat du commissaire aux comptes de la société ID LOG sous le nom de BAKER TILLY STREGO suite à la fusion-absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés.

Extension de l'assiette du gage sur stocks de marchandises entreposées à Leers - 22/12/2023

En date du 22/12/2023, la société OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Leers géré par la société ID LOG.

1.2 Evénements post-clôture

La société ID LOG poursuit son activité en matière de logistique, transport et stockage afin d'améliorer les services rendus à ses clients.

Gage sur stocks de 2nd rang - [●]

Afin de se donner des moyens financiers supplémentaires, la société OKAIDI a consenti le [●] un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés le site de Leers géré par ID LOG.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,



- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux baux qui figurent à l'actif.

3.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 ans	Linéaire	12 mois



La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 *Dépréciation des immobilisations incorporelles*

Néant

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 *Evaluation*

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

Les frais accessoires sont obligatoirement comptabilisés dans le coût d'entrée de l'immobilisation acquise. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporables dans le coût d'entrée sur option.

3.1.4.2 *Amortissement*

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 à 5 ans	Deg. ou linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.



3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
ID KIDS LOGISTICS 2	248	100%	975	0		12 472	-1 087
ID KIDS LOGISTICS 3	383	100%	405	394		4 875	109
Total			1 380	394	-		

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant de la provision	% de dépréciation
ID KIDS LOGISTICS 2	975	100%
ID KIDS LOGISTICS 3	11	3%
Total	986	



3.1.5.3 Créances immobilisées

Néant

3.1.6 Stocks

3.1.6.1 Etat des stocks

Montants exprimés en
milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2023	Dépréciation 2023	Valeur nette 31/12/2023	Valeur nette 31/12/2022
Produits finis			-	-
Transit			-	-
Matières premières et fournitures	352		352	316
Total	352	-	352	316

3.1.6.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.6.3 Dépréciation des stocks

Néant

3.1.7 Créances

3.1.7.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.



3.1.7.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.7.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	841
Avoirs à recevoir	70
Autres produits à recevoir	139
Total	1 050

3.1.8 Valeurs mobilières et disponibilités

Néant

3.1.9 Comptes de régularisation

3.1.9.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	0
Autres charges constatées d'avance	14
Total	14

3.1.10 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Néant



3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants
exprimés en
euros

	Ouverture	Affectation Résultat	Résultat N	Clôture
Capital social	1 630 176			1 630 176
Primes et réserves	842 596	-12 696		829 900
Report à nouveau				
Résultat	-12 696	12 696	-1 281 331	- 1 281 331
Provisions réglementées				
Total	2 460 076	0	-1 281 331	1 178 745

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 203 772 actions d'une valeur nominale de 8 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	203 772	1 630 176
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	203 772	1 630 176

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société ID LOG SAS est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.



3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture	Dotations	Reprises	Autres	Clôture
Prud'hommes	209		-66		143
Litiges juridiques	-				
Fidélité	-				
Stocks	-				
Indemnité départ en retraite	330		-19		311
Change	-				
Résiduels filiales	-				
Retour sur ventes	-				
Provision pour impôt	-				
Autres	-				
Total	539		-85		454

3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 311 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	3,65%	défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la duration des engagements (15,55 ans).
Taux de progression des salaires	2,14% Cadre 2,9% Agent de maitrise 3,5% employé	



Taux de charges sociales	50% Cadres 45% Non Cadres	Idem n-1																																
Table de mortalité	INSEE	2017 - 2019 par sexe																																
Table de turn-over	<table><tr><td></td><td colspan="3">31/12/2023</td></tr><tr><td></td><td>Cadre</td><td>Agent de maîtrise</td><td>Employé</td></tr><tr><td>Moins de 19 ans</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>52,65%</td></tr><tr><td>20-29 ans</td><td>15,88%</td><td>18,58%</td><td>26,83%</td></tr><tr><td>30-39 ans</td><td>12,90%</td><td>12,20%</td><td>11,42%</td></tr><tr><td>40-49 ans</td><td>6,58%</td><td>7,20%</td><td>7,53%</td></tr><tr><td>50-59 ans</td><td>2,72%</td><td>3,14%</td><td>4,78%</td></tr><tr><td>60 ans et plus</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td></tr></table>			31/12/2023				Cadre	Agent de maîtrise	Employé	Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	52,65%	20-29 ans	15,88%	18,58%	26,83%	30-39 ans	12,90%	12,20%	11,42%	40-49 ans	6,58%	7,20%	7,53%	50-59 ans	2,72%	3,14%	4,78%	60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%
	31/12/2023																																	
	Cadre	Agent de maîtrise	Employé																															
Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	52,65%																															
20-29 ans	15,88%	18,58%	26,83%																															
30-39 ans	12,90%	12,20%	11,42%																															
40-49 ans	6,58%	7,20%	7,53%																															
50-59 ans	2,72%	3,14%	4,78%																															
60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%																															

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes fournisseurs	1 585
Avoir à établir	0
Dettes sociales	800
Dettes fiscales	13
Total	2 398



3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 *Produits constatés d'avance*

Néant



4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	102		102
Production vendue de services	14 684		14 684
Production vendue de biens			-
Total	14 786		14 786

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	-
Intérêts des comptes courants	-
Reprise provision risque de change n-1	
Gains de change	
Autres	
Sous-total_Produits financiers	
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	868
Intérêts des comptes courants	107
Provision pour risque de change	
Pertes de change	4
Autres	
Sous-total_Charges financières	978
Résultat financier	-978



4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Dégrèvement impôt	
Autres	
Sous-total_Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	1
Charges exceptionnelles exo antérieur	9
Sous-total_Charges exceptionnelles	10
Résultat exceptionnel	-10

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Frais de personnel	15
Total	15

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société IDLOG SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SA depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).



La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	-1 271		1 271
Exceptionnel	-10		-10
Participation	-		-
Crédit d'impôt			
Total	-1 281	0	-1 281

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

Néant

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

Banque émettrice	Type de garantie	Objet de couverture	Montant	Devise	Fin validité
CIC	CAUTION BANCAIRE	GARANTIE DE LOYER	274 713,60	EUR	17/04/2029

5.1.1.2 Engagements donnés

Néant

5.1.1.3 Autres

Dans le cadre de notre activité, nous sommes engagés dans des contrats comprenant des clauses de sortie triennales (contrat de bail 3_6_9).

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
-------------------------	-----



Cadres	14
Agents de maîtrise et Techniciens	27
Employés	64
Total	105

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agrée.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.



Audit – Bureau de Lille
213 Boulevard de Turin
Bâtiment EUROSUD
59777 Lille

Siret : 063 200 885 01388

T : +33 (0)3 20 13 09 94

www.bakertilly.fr

COPIE
Certifiée
Conforme

ID LOG

Société par actions simplifiée au capital de 1 630 176 €
Siège social : 162 Boulevard de Fourmies
59100 ROUBAIX

RCS Lille Métropole 487 868 689

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiou de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.



ID LOG

Société par actions simplifiée au capital de 1 630 176 euros
Siège social : 162 Boulevard de Fourmies
59100 ROUBAIX

RCS Lille Métropole 487 868 689

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société ID LOG relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lille le 27 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Bertrand LEROY

Formulaire obligatoire (article 37 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS ID LOG		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		142 Boulevard DE FOURMIES 59100 ROUBAIN		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		4 8 7 8 6 8 6 8 9 0 0 0 1 8		Néant		*		
				Exercice N clos le,		N-1		
				31122023		31122022		
		Brut		Amortissements, provisions		Net		
		1		2		3		
						Net		
						4		
Capital souscrit non appelé		(I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	4 838 194	474 726	685 942	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	626 650	419 004	299 994	
		Immobilisations en cours	AV	AW		5 000	5 000	
		Avances et acomptes	AX	AY		42 297	5 001	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	986 528	393 820	1 261 972	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières*		BH	BI					
TOTAL (II)		BJ		BK	6 451 372	1 334 848	2 257 911	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	352 467	BM		352 467	316 525
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	3 546 408	BY		3 546 408	1 702 161
		Autres créances (3)	BZ	645 276	CA		645 276	1 371 915
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
Disponibilités		CF	60 680	CG		60 680	25 245	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	13 611	CI		13 611	18 971	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	4 618 444	CK		4 618 444	3 434 818	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	12 404 665	IA	6 451 372	5 953 293	5 692 729	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations		Stocks		Créances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG			Neant	*
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 1 630 176)	DA	1 630 176	1 630 176
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	7	7
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	163 017	163 017
	Reserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Reserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	666 875	679 571
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(1 281 331)	(12 695)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 178 744	2 460 076
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	143 000	209 015
	Provisions pour charges	DQ	311 178	329 853
	TOTAL (III)	DR	454 178	538 868
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		59 860
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 031 493	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 190 592	1 822 198
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 088 314	749 492
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		62 233
	Autres dettes	EA	9 969	
Compte régular	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 320 370	2 693 785
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 953 293	5 692 729
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Écart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 320 370	2 693 785
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		59 860

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33-A
du Code général des impôts)

Designation de l'entreprise : SAS ID LOG		Exercice N		Exercice (N - 1)				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	102 573	FB	FC	102 573	55 001	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF			
		EG	14 684 382	FH	FI	14 684 382	14 351 214	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 786 956	FK	FL	14 786 956	14 406 216	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO		16 666	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	99 434	151 452	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 768	499	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	14 888 159	14 574 835	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	1 330 835	1 543 331	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(35 941)	(29 139)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	8 983 367	8 604 426	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	280 556	297 469	
	Salaires et traitements*				FY	3 321 226	3 028 529	
	Charges sociales (10)				FZ	997 893	998 888	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al. 3 du CGI) HS) - dotations aux provisions* }			GA	303 341	240 190	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		13 000		
	Autres charges (12)			GE		74		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	15 181 279	14 696 771	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(293 119)	(121 935)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN		2 491		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP		2 491		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ	868 152			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	106 722	57		
	Différences négatives de change			GS	3 690			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU	978 564	57		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(978 564)	2 434		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(1 271 684)	(119 501)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Neant

		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA			96 855
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID			96 855
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	9 646		550
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII	9 646		550
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIJ	(9 646)		96 305
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ			
Impôts sur les bénéfices *		IIK			(10 500)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	14 888 159		14 674 182
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	16 169 491		14 686 878
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	(1 281 331)		(12 695)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIIO			
	(2) Dont	IIY			
		IG			
	(3) Dont	IIIP			
		IIHQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	III			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIK	106 722		57
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	IIIX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)				
	(9) Dont transferts de charges	A1	14 744		53 751
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives	A6			
	obligatoires	A9			
Dont cotisations facultatives Madelin	A7				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
joindre en annexe :					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
pénalité non déductible		605			
charges sur exercices antérieurs		9 041			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

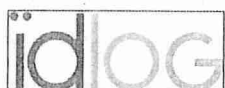
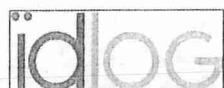


Table des matières

1	Faits caractéristiques	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.2	Evènements post-clôture	3
2	Principes, règles et méthodes comptables	3
3	Informations relatives au bilan	4
3.1	ACTIF	4
3.1.1	Tableau des immobilisations	4
3.1.2	Tableau des amortissements	4
3.1.3	Immobilisations incorporelles	4
3.1.3.1	Evaluation	4
3.1.3.2	Amortissement	4
3.1.3.3	Dépréciation des immobilisations incorporelles	5
3.1.4	Immobilisations corporelles	5
3.1.4.1	Evaluation	5
3.1.4.2	Amortissement	5
3.1.5	Immobilisations financières	6
3.1.5.1	Titres de filiales et participations	6
3.1.5.2	Dépréciations des titres	6
3.1.5.3	Créances immobilisées	7
3.1.6	Stocks	7
3.1.6.1	Etat des stocks	7
3.1.6.2	Valorisation des stocks	7
3.1.6.3	Dépréciation des stocks	7
3.1.7	Créances	7
3.1.7.1	Classement par échéance	7
3.1.7.2	Dépréciation des créances	8
3.1.7.3	Détail des principaux produits à recevoir	8
3.1.8	Valeurs mobilières et disponibilités	8
3.1.9	Comptes de régularisation	8
3.1.9.1	Charges constatées d'avance	8
3.1.10	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	8
3.2	PASSIF	9
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	9
3.2.2	Capital	9
3.2.2.1	Mouvements de l'exercice	9
3.2.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	9
3.2.3	Provisions pour risques et charges	10
3.2.3.1	Tableau des provisions pour risques et charges	10



3.2.4	Dettes financières	11
3.2.4.1	Classement par échéance	11
3.2.4.2	Emprunt et dettes financières divers	11
3.2.5	Autres dettes	11
3.2.5.1	Classement par échéance	11
3.2.5.2	Charges à payer	11
3.2.6	Comptes de régularisation	12
3.2.6.1	Produits constatés d'avance	12
4	Informations relatives au compte de résultat	13
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	13
4.2	Résultat financier	13
4.3	Résultat exceptionnel	14
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	14
4.4.1	Transfert de charges	14
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	14
5	Autres informations	15
5.1	Engagements financiers	15
5.1.1	Autres engagements	15
5.1.1.1	Engagements reçus des partenaires	15
5.1.1.2	Engagements donnés	15
5.1.1.3	Autres	15
5.2	Effectif moyen	15
5.3	Engagement formation au titre du CPF	16
5.4	Rémunération des dirigeants	16

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes



1 Faits caractéristiques

1.1 Evénements principaux de l'exercice

La société ID LOG exerce son activité de prestations de traitement logistique, de transport, de stockage de marchandises au bénéfice des Marques du Groupe.

Dans une dynamique de marché difficile, la chute de chiffre d'affaires de la société ID LOG est principalement liée à la baisse des volumes d'activité de la Marque Okaidi.

Nous vous rappelons les principaux événements intervenus au cours de l'exercice écoulé:

Absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés, commissaire aux comptes de la société, par la société BAKER TILLY STREGO - Décision du 12/06/2023

Par décision du 12/06/2023, il a été constaté la poursuite du mandat du commissaire aux comptes de la société ID LOG sous le nom de BAKER TILLY STREGO suite à la fusion-absorption de la société AUDIT ET COMMISSARIAT AINE & DELDIQUE Associés.

Extension de l'assiette du gage sur stocks de marchandises entreposées à Leers - 22/12/2023

En date du 22/12/2023, la société OKAIDI a étendu l'assiette du gage avec dépossession, consenti le 16/03/2023 au bénéfice du FCT GAGEO, à l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés sur le site de Leers géré par la société ID LOG.

1.2 Evénements post-clôture

La société ID LOG poursuit son activité en matière de logistique, transport et stockage afin d'améliorer les services rendus à ses clients.

Gage sur stocks de 2nd rang - 7/05/2024 Afin de se donner des moyens financiers supplémentaires, la société OKAIDI a consenti le 07/05/2024 un gage de 2nd rang au bénéfice de l'Etat, portant sur l'ensemble des stocks de marques OKAIDI et OBAIBI lui appartenant, entreposés le site de Leers géré par ID LOG.

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes



- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisations incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition.

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux baux qui figurent à l'actif.

3.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit au bail	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 ans	Linéaire	12 mois



La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.

3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Néant

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

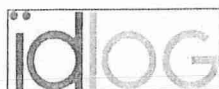
Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Les frais accessoires sont obligatoirement comptabilisés dans le coût d'entrée de l'immobilisation acquise. Les frais d'acquisition d'immobilisations sont incorporables dans le coût d'entrée sur option.

3.1.4.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans
installations générales, agencements	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 à 5 ans	Deg. ou linéaire	4 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans	Linéaire	5 ans

La différence entre l'amortissement comptable et l'amortissement fiscal est comptabilisée en amortissement dérogatoire.



3.1.5 Immobilisations financières

3.1.5.1 Titres de filiales et participations

Montants exprimés en milliers d'euros

Sociétés filiales	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Brute des titres	Valeur Nette Comptable des titres	VNC des prêts et créances financières	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos
France							
ID KIDS LOGISTICS 2	248	100%	975	0		12 472	-1 087
ID KIDS LOGISTICS 3	383	100%	405	394		4 875	109
Total			1 380	394			

Les titres de participation ont été évalués à leur valeur d'achat. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est déterminée sur la base :

- d'une part de la quote-part de détention des capitaux propres sociaux, ajustés, le cas échéant des plus ou moins-values estimées,
- et d'autre part, des perspectives de rentabilité.

Les créances rattachées à des participations sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

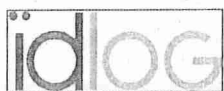
3.1.5.2 Dépréciations des titres

Les dépréciations au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Montants exprimés en milliers d'euros

Titres	Montant de la provision	% de dépréciation
ID KIDS LOGISTICS 2	975	100%
ID KIDS LOGISTICS 3	11	3%
Total	986	

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes



3.1.5.3 Créances immobilisées

Néant

3.1.6 Stocks

3.1.6.1 Etat des stocks

Montants exprimés en
milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2023	Dépréciation 2023	Valeur nette 31/12/2023	Valeur nette 31/12/2022
Produits finis			-	-
Transit			-	-
Matières premières et fournitures	352		352	316
Total	352	-	352	316

3.1.6.2 Valorisation des stocks

Les stocks de matières premières sont évalués à leur coût de revient. Le coût de revient est composé du coût matière, du port lié à l'acheminement des marchandises jusqu'à l'entrepôt, des droits de douane, des frais d'assurance.

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.6.3 Dépréciation des stocks

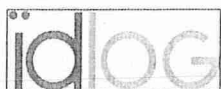
Néant

3.1.7 Créances

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

3.1.7.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.



3.1.7.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.7.3 Détail des principaux produits à recevoir

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	841
Avoirs à recevoir	70
Autres produits à recevoir	139
Total	1 050

3.1.8 Valeurs mobilières et disponibilités

Néant

3.1.9 Comptes de régularisation

3.1.9.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers et droits d'entrée	0
Autres charges constatées d'avance	14
Total	14

3.1.10 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Néant

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes



3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants
exprimés en
euros

	Ouverture	Affectation Résultat	Résultat N	Clôture
Capital social	1 630 176			1 630 176
Primes et réserves	842 596	-12 696		829 900
Report à nouveau				
Résultat	-12 696	12 696	-1 281 331	-1 281 331
Provisions réglementées				
Total	2 460 076	0	-1 281 331	1 178 745

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 203 772 actions d'une valeur nominale de 8 euros.

Filiales	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	203 772	1 630 176
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	203 772	1 630 176

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société ID LOG SAS est consolidée au sein du groupe ID Valeurs SAS.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes



3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

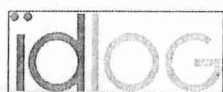
	Ouverture	Dotations	Reprises	Autres	Clôture
Prud'hommes	209		-66		143
Litiges juridiques	-				
Fidélité	-				
Stocks	-				
Indemnité départ en retraite	330		-19		311
Change	-				
Résiduels filiales	-				
Retour sur ventes	-				
Provision pour impôt	-				
Autres	-				
Total	539		-85		454

3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 311 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	3,65%	défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la duration des engagements (15,55 ans).
Taux de progression des salaires	2,14% Cadre 2,9% Agent de maitrise 3,5% employé	



Taux de charges sociales	50% Cadres 45% Non Cadres	Idem n-1																																
Table de mortalité	INSEE	2017 - 2019 par sexe																																
Table de turn-over	<table><tr><td></td><td colspan="3">31/12/2023</td></tr><tr><td></td><td>Cadre</td><td>Agent de maîtrise</td><td>Employé</td></tr><tr><td>Moins de 19 ans</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>51,65%</td></tr><tr><td>20-29 ans</td><td>15,88%</td><td>18,58%</td><td>26,83%</td></tr><tr><td>30-39 ans</td><td>12,90%</td><td>12,20%</td><td>11,42%</td></tr><tr><td>40-49 ans</td><td>6,58%</td><td>7,20%</td><td>7,53%</td></tr><tr><td>50-59 ans</td><td>2,72%</td><td>3,14%</td><td>4,78%</td></tr><tr><td>60 ans et plus</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td><td>0,00%</td></tr></table>			31/12/2023				Cadre	Agent de maîtrise	Employé	Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	51,65%	20-29 ans	15,88%	18,58%	26,83%	30-39 ans	12,90%	12,20%	11,42%	40-49 ans	6,58%	7,20%	7,53%	50-59 ans	2,72%	3,14%	4,78%	60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%
	31/12/2023																																	
	Cadre	Agent de maîtrise	Employé																															
Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	51,65%																															
20-29 ans	15,88%	18,58%	26,83%																															
30-39 ans	12,90%	12,20%	11,42%																															
40-49 ans	6,58%	7,20%	7,53%																															
50-59 ans	2,72%	3,14%	4,78%																															
60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%																															

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes fournisseurs	1 585
Avoir à établir	0
Dettes sociales	617
Dettes fiscales	159
Total	2 361



Compte tenu de l'état de la législation à la date de l'élaboration des comptes, l'impact de la décision de la Cour de Cassation du 13 septembre 2023 relative aux congés payés des personnes en arrêt maladie n'a pu être évalué

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 *Produits constatés d'avance*

Néant

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes



4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	102		102
Production vendue de services	14 684		14 684
Production vendue de biens			-
Total	14 786		14 786

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	-
Intérêts des comptes courants	-
Reprise provision risque de change n-1	
Gains de change	
Autres	
Sous-total Produits financiers	
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	868
Intérêts des comptes courants	107
Provision pour risque de change	
Pertes de change	4
Autres	
Sous-total Charges financières	978
Résultat financier	-978



4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Dégrèvement impôt	
Autres	
Sous-total Produits exceptionnels	
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	1
Charges exceptionnelles exo antérieur	9
Sous-total Charges exceptionnelles	10
Résultat exceptionnel	-10

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Frais de personnel	15
Total	15

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société IDLOG SAS est filiale du groupe fiscalement intégré ID Valeurs SA depuis le 01/01/2010.

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes



Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	14
Agents de maîtrise et Techniciens	27
Employés	64
Total	105

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agrée.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

Formulaire de déclaration (article 33 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains						KG	KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	KQ	KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	5 310 851	KT	KU	2 068		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	320 405	KW	KX	130 440		
		Matériel de transport *				KY		KZ	LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	516 182	LC	LD	78 626		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH	5 000	LI	LJ		
	Avances et acomptes						LK	5 001	LL	LM	37 296	
	TOTAL III						LN	6 157 441	LO	LP	248 431	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	8M	8T		
		Autres participations						8U	1 380 348	8V	8W	
Autres titres immobilisés						IP		IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU	IV			
TOTAL IV						LQ	1 380 348	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	7 537 789	OH	OJ	248 431		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		3		4		
				1		2				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IX	CO	DO	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO	LV	LW	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP	LX	LY	IZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF			
		Inst. gales, agenets et am. des constructions		IS	MG	MH	MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	MJ	MK	5 312 920	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU	130 975	MM	MN	319 869	MO	
		Matériel de transport		IV		MP	MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	(130 975)	MS	MT	725 784	MU	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	MZ	NA	5 000	NB	
	Avances et acomptes				NC	ND	NE	42 297	NF	
	TOTAL III				IV	NG	NH	6 405 872	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ	OU	OT	OW	
		Autres participations				IO	OX	OY	1 380 348	OZ
Autres titres immobilisés				II	2B	2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières				I2	2E	2F		2G		
TOTAL IV				IB	2J	NK	1 380 348	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14	OK	OL	7 786 221	OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ID LOG

Neant ☐ *

CADRE A

**SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	PF	PG	PH
TOTAL I		RK	RM	RN	RO
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II		QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ON	OP	OQ	OR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES ***

Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissements

Montant net à la fin
de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire article 54 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SAS ID LOG				Neant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	VX	3 546 408		3 546 408		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constatée) ☐ 10)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY	42 377		42 377		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	399 014		399 014	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP	96 855		96 855	
	Groupe et associés (2)	VC	37 341		37 341		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	69 686		69 686		
	Charges constatées d'avance	VS	13 611		13 611		
	TOTALUX		VT	4 205 296	VU	4 205 296	VY
	RENOIS	(1) Montant des	VD				
– Prêts accordés en cours d'exercice							
– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	a 1 an maximum à l'origine	VG					
	a plus d'1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 190 592		2 190 592		
Personnel et comptes rattachés		8C	521 746		521 746		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	277 757		277 757		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	273 058		273 058		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	15 752		15 752		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	1 031 493		1 031 493		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 969		9 969		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTALUX		VY	4 320 370	VZ	4 320 370		
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

Baker Tilly STREGO
Commissaire aux comptes

ID LOG
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.630.176 euros
Siège social : 162 Boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX
487 868 689 RCS Lille Métropole

(ci-après la "société ID LOG" ou la "Société")

EXTRAIT
PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28/06/2024

PREMIERE DECISION

*Présentation de l'activité de la Société et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 -
Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 - Approbation
des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au président et au directeur général*

L'Associé, connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de (-1 281 331) €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En outre, l'Associé, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'Associé donne au président et au directeur général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Décision adoptée.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Affectation de résultat

L'associé décide d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de (-1.281.331) € de la manière suivante :

Au poste Autres réserves

-3 €

Pour le porter de 666.875 € à 666.872 €

Au poste Report à nouveau

- 1.281.328 €

Pour le porter de 0 € à - 1.281.328 €

Total affecté :

-1.281.331 €

Décision adoptée.

(...)

SIXIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé confère tous pouvoirs au porteur d'une copie, d'un extrait ou d'un original des présentes à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre des présentes décisions.

Décision adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé et répertorié sur le registre de décisions de l'Associé.

Il a été accepté par le signataire de signer le présent acte par voie de signature électronique au sens des dispositions des articles 1366 et suivants du code civil par le biais du service Yousign. Le signataire déclare en conséquence que la version électronique du présent procès-verbal constitue l'original du document et est parfaitement valable ; il s'engage en outre à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte signé sous forme électronique. Le présent document pourra être signé et remis par voie électronique et en plusieurs exemplaires, chacun d'eux étant considéré comme un original, mais tous constituant ensemble un seul et même acte.

Fait par YouSign

Pour extrait certifié conforme

Le Président

La société ID GROUP
Représentée par Monsieur Didier SOUFLET

Didier SOUFLET

✓ Certified by  yousign